



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 08173

Numéro SIREN : 792 601 874

Nom ou dénomination : 2PU

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2017 sous le numéro de dépôt 94265

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-10-2017

N° DE DEPOT : 094265

N° GESTION : 2013B08173

N° SIREN : 792601874

DENOMINATION : 2PU

ADRESSE : 2 rue du Professeur Florian Delbarre 75015 Paris

MILLESIME : 2016

CERTIFIÉ
CONFORME



2PU

2 Rue du Professeur Florian Delbarre

75015 PARIS

Comptes au 31/12/2016



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Notes de l'annexe	8
Créances et dettes	10
Charges à payer	11
Composition du capital social	12
Eléments sur les postes des entreprises liées	13
Effectif moyen	14



Comptes annuels



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 500		1 500	
Autres créances	4 097		4 097	
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	7 184		7 184	292
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	12 780		12 780	292
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 780		12 780	292

fr

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-2 978	-734
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-164 662	-2 244
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-166 641	-1 978
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	160 239	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 042	2 270
Dettes fiscales et sociales	12 331	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	178 612	2 270
Ecart de conversion passif	809	
TOTAL GENERAL	12 780	292

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 500		1 500	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 500		1 500	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 500	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			137 424	2 244
Impôts, taxes et versements assimilés			12 835	
Salaires et traitements			12 700	
Charges sociales			2 963	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			165 923	2 244
RESULTAT D'EXPLOITATION			-164 423	-2 244
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			239	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			239	
RESULTAT FINANCIER			-239	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-164 662	-2 244

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 500	
TOTAL DES CHARGES	166 162	2 244
BENEFICE OU PERTE	-164 662	-2 244

Annexes



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 12 780 euros, et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 164 662 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par l'arrêté du 26 décembre 2016 en conformité avec le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

2. CHANGEMENTS DE METHODE

Absence de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Absence de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Pour rappel, la société 2PU était sans activité depuis avril 2013.

Depuis 2015, l'objet de 2PU est le conseil en organisation et en management des entreprises.

2PU a ouvert le 11 avril 2016 un bureau de représentation à Shanghai en vue de promouvoir les courses hippiques françaises en Chine pour le compte des sociétés de courses et du PMU. Les frais du bureau ont été pris en charge directement par le PMU jusqu'en septembre. Depuis octobre, les charges sont constatées dans les comptes de 2PU.

Nous vous rappelons que l'associé unique a constaté le 24 mai 2016 que les capitaux propres de la société étaient inférieurs à la moitié du capital social depuis le 31 décembre 2014. L'associé unique a décidé de la poursuite de l'activité de la société malgré cette sous-capitalisation. La reconstitution des capitaux propres de la société n'est pas constatée au 31 décembre 2016.

2. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2016

Aucun évènement survenu depuis la clôture de l'exercice n'est susceptible de modifier la présentation des comptes 2016.



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 500	1 500	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 097		4 097
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	5 597	1 500	4 097

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 042	6 042		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	12 331	12 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	160 239	160 239		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	178 612	178 612		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



Compte	Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		2 504	625	1 879
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		12 331		12 331
TOTAL CHARGES A PAYER		14 834	625	14 209



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			1



Rubriques

Entreprises liées Participations

ACTIF IMMOBILISE

Capital souscrit non appelé
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres titres immobilisés
Autres immobilisations financières

ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé
Valeurs mobilières de placement
Disponibilités

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers 160 239
Avances et acomptes reçus sur commandes
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes
Produits de participations
Autres produits financiers 239
Charges financières

dh

h

h

2PU

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
RCS Paris B 792 601 874
Siège Social : 2 rue du Professeur Florian Delbarre
75015 Paris

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 23 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le 23 juin à 14 heures, s'est tenue l'Assemblée Générale de la SAS 2PU, au siège social, sur convocation du Président.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels ;
- Approbation des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice écoulé, et affectation du résultat ;
- Pouvoirs

Résolutions relevant de l'assemblée générale extraordinaire :

- Proposition d'augmentation de capital
- Proposition de diminution de capital
- Proposition de modification de l'article 6 des statuts

Les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour, sont mises aux voix

Résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et du rapport général du Commissaire aux comptes, qu'il approuve dans tous ses termes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de -164 662 euros.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de -164 662 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Au compte « report à nouveau » la somme de	- 164 662 euros.
Lequel sera ainsi débiteur de la somme de	-167 641 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de convention listée dans le rapport de gestion de la Présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolutions relevant de l'assemblée générale extraordinaire :

QUATRIEME RESOLUTION

Afin de reconstituer les capitaux propres, nous vous proposons d'augmenter le capital de la société d'une somme de 550 000 euros, par l'émission de 550 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune à libérer en numéraire.

A la suite de cette augmentation, le capital sera porté à 551 000 euros.

PMU souscrirait à cette augmentation de capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En vue d'apurer les pertes, nous vous proposons de procéder à la réduction du capital d'un montant de 167 000 euros.

Le capital social serait ainsi ramené de 551 000 euros à 384 000 euros et le compte report à nouveau ramené de -167 641 euros à - 641 euros.

La réduction de capital serait réalisée par voie d'annulation de 167 000 actions détenues par PMU.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

En conséquence l'article 6 des statuts est modifié comme suit

« ARTICLE 6 – Capital social

Lors de la constitution de la société, le capital social a été fixé à la somme de 1 000 euros.

Le capital correspondait à 1 000 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 23 juin 2017, le capital de la société a été augmenté de 550 000 euros et diminué de 167 000 euros et porté à la somme de 384 000 euros.

Le capital social est fixé à 384 000 euros divisé en 384 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 15 h.

Le Président

GIE PMU



2PU

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 Euros
RCS Paris 792 601 874
Siège Social : 2 rue du Professeur Florian Delbarre
75015 Paris

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE

Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, je vous présente le rapport de gestion suivant, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2PU a ouvert en 2016 un bureau de représentation en Chine, sous forme de succursale, pour le compte du PMU et des sociétés de courses afin de promouvoir le modèle français en vue d'une éventuelle légalisation de la prise de paris hippiques.

Les charges du bureau de représentation, essentiellement composées de charges de personnel et de relations publiques, sont comptabilisées dans les comptes de 2PU depuis octobre 2016.

Les comptes de l'exercice 2016 se soldent par une perte de 164 662 euros.

Les pertes seront compensées par des augmentations de capital.

EVENEMENT POST CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement important qui pourrait remettre en cause la présentation des comptes au 31 décembre 2016.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas d'activité propre en matière de recherche et de développement.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va continuer à promouvoir le modèle hippique français en Chine.

dh

RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de -164 662 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Au compte « Report à nouveau » la somme de - 164 662 euros

Lequel est porté à la somme de - 167 641 euros

Aucun dividende n'a été distribué précédemment.

Nous constatons que du fait des pertes cumulées, les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social, pour le troisième exercice consécutif.

AUGMENTATION DU CAPITAL EN NUMERAIRE

Afin de reconstituer les capitaux propres, nous vous proposons d'augmenter le capital de la société d'une somme de 550 000 euros, par l'émission de 550 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune à libérer en numéraire.

A la suite de cette augmentation, le capital sera porté à 551 000 euros.

PMU souscrirait à cette augmentation de capital, ainsi que le traduit le texte des résolutions soumises à votre vote.

REDUCTION DU CAPITAL MOTIVÉE PAR DES PERTES

En vue d'apurer les pertes, nous vous proposons de procéder à la réduction du capital d'un montant de 167 000 euros.

Le capital social serait ainsi ramené de 551 000 euros € à 384 000 euros et le compte report à nouveau ramené de -167 641 euros à - 641 euros.

La réduction de capital serait réalisée par voie d'annulation de 167 000 actions détenues par PMU.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'à la date du 31 décembre 2016 aucun salarié du groupe ne détient d'action dans le capital de la société.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

- PMU – Président
représenté par
M. Xavier HÜRSTEL :
Président du PMU

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Néant



INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs.

La décomposition par date d'échéance au 31 décembre 2016 des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Echéances	Dettes fournisseurs au 31/12/2016
Echéance inférieure à 30 jours	3 857 €
Echéance entre 30 et 60 jours	2 184 €
Echéance à plus de 60 jours	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons qu'il n'existe aucune dépense et charge visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice 2016.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris, le 23 juin 2017

PMU
Président
Représenté par Monsieur Xavier HÜRSTEL





CERTIFIÉ
CONFORME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

A l'Associé unique

2PU

2, rue du Professeur Florian Delbarre

75015 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2PU, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483, TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

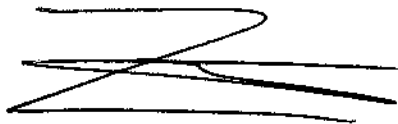
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot